

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents Qui ont pris
au Conseil En part à la
Municipal exercice Délibération

15 15 10

Séance du 18 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux et le dix- huit octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur LALANNE Patrice, Maire.**

Présents : Mme TISSIER Fabienne, M. DARDERES Paul, M. CHAUVEAU Jean-Baptiste, M. MASMONTET Jean, M. GAUYACQ Jean-Paul, M. LASSUS Pierre, Mme PEREUILH Martine, Mme MEYER Véronique, M. BONNAN Christian

Excusés : Mme SARREMIA Carine, Mme DESTANDAU Stéphanie, Mme CHIRIAUX Allisson, Mme DESCLAUX Amandine, M. URRUTIBEHETY Baptiste

Secrétaire de séance : M. MASMONTET Jean

18102022-3B ANNULE ET REMPLACE
18102022-3 : Décision modificative au budget 2022

Le maire informe qu'il convient de modifier le montant des travaux de la salle multi-activités, le coût définitif de ceux-ci ayant été connu après le vote du budget, ainsi que les recettes relatives à l'emprunt au vu de l'octroi tardif des subventions :

Section investissement

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
<i>Article (chap.) - opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article (chap.) - opération</i>	<i>Montant</i>
21318-op 66 : travaux salle multi-activités	182447	1341: DETR	- 113 760
		1323 : CONSEIL DEPARTEMENTAL	- 53 793
		1641 : EMPRUNT	+ 350 000
	182 447		182 447

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

ACCEPTTE la décision modificative ci-dessus pour que l'écriture d'ordre soit passée.

Pour expédition conforme
Fait et affiché à Lahontan le 18 octobre 2022

Le Maire

Patrice LALANNE